CONDITIONS GÉNÉRALES CLIENTS ROULEZ JEUNESSE

Dernière mise à jour : 12 octobre 2026

___

Les présentes conditions générales Clients ROULEZ JEUNESSE (« les **Conditions Générales** ») s'appliquent :

- à tout achat de services de réparation de vélos, en ce compris les pièces et accessoires pour vélos nécessaires à la réalisation de ces services, passé par un client consommateur non professionnel (le « **Client** », « vous », « votre » ou « vos ») sur le site internet www.roulezjeunesse.com ou sur l'application mobile ROULEZ JEUNESSE disponible sous Android et iOS (ensemble, la « **Plateforme** ») auprès d'un Réparateur Partenaire (articles 3 à 8) ;
- à toute réservation effectuée par un Client sur la Plateforme auprès d'un Atelier Indépendant (article 9).

Sauf autrement convenu par ROULEZ JEUNESSE dans un accord écrit distinct établi avec le Client, les Services sont mis à la disposition du Client pour une utilisation exclusivement personnelle et non commerciale.

Le Client reconnaît expressément que :

i. ROULEZ JEUNESSE ne fournit pas directement les prestations de réparation de vélos ;

ii. ROULEZ JEUNESSE n'agit pas en qualité de réparateur vélos ;

iii. l'ensemble des prestations de réparation de vélos sont fournies par des Réparateurs Partenaires ou des Ateliers Indépendants, qui sont des professionnels indépendants et non des salariés de ROULEZ JEUNESSE ou de l'une de ses sociétés affiliées.

Veuillez lire attentivement ces Conditions Générales avant de passer une Commande ou une Réservation sur la Plateforme. En passant une Commande ou une Réservation, vous acceptez les Conditions Générales.

ROULEZ JEUNESSE peut modifier les Conditions Générales. Les Conditions Générales applicables sont celles en vigueur et disponibles sur la Plateforme au jour de la Commande ou de la Réservation.

Pour toute question au sujet de ces Conditions Générales, contactez-nous à l'adresse bonjour@roulezjeunesse.com avant de passer une Commande.

1. DÉFINITIONS

« Atelier Indépendant »	désigne tout professionnel de la réparation de vélos présent sur la Plateforme, notamment dans l'annuaire, qui n'est pas un Réparateur Partenaire, et chez qui le Client peut réserver un rendez-vous dans les conditions de l'article 9.
« Cas de Force Majeure »	a le sens qui lui est attribué à l'article 14.4.1.
« Client »	désigne une personne physique agissant en qualité de consommateur qui effectue une Commande ou une Réservation par l'intermédiaire de la

	Plateforme.
« Code(s) Promo »	a le sens qui lui est attribué à l'article 8.4.
« Commande »	désigne toute commande de Prestations auprès d'un Réparateur Partenaire effectuée par un Client par l'intermédiaire de la Plateforme.
« Commande Définitive »	a le sens qui lui est attribué à l'article 6.3.2.
« Compte »	désigne le compte client créé par le Client au moment de son Inscription sur la Plateforme et qui contient ses informations personnelles, conformément à l'article 5.2.
« Conditions Générales »	désigne les présentes conditions générales Clients ROULEZ JEUNESSE.
« Courriel de Confirmation »	a le sens qui lui est attribué à l'article 6.3.1.
« Inscription »	désigne le processus d'inscription sur la Plateforme auquel doit procéder le Client avant toute Commande, conformément à l'article 5.2.
« Montant de la Commande »	désigne le prix total (TVA comprise) de l'ensemble des Prestations figurant dans la Commande d'un Client.
« Montant Final »	désigne le prix final total (TVA comprise) de l'ensemble des Prestations effectivement réalisées par le Réparateur Partenaire au profit du Client.
« Moyen(s) de Paiement »	désigne l'ensemble des moyens de paiement admis sur la Plateforme conformément à l'article 5.2.2.
« Partie(s) »	désigne ROULEZ JEUNESSE et/ou le Client.
« Plateforme »	désigne le site internet, l'application et les outils de ROULEZ JEUNESSE sur lesquels les Clients peuvent bénéficier des Services, passer Commande ou effectuer une Réservation.
« Prestation(s) »	désigne les services de réparation de vélos proposés et réalisés par les Réparateurs Partenaires (par ex. changement d'une chambre à air, changement d'un pneu, nettoyage et lubrification d'un vélo).
« Réclamation »	désigne une réclamation d'un Client fondée sur une non-conformité d'une ou plusieurs Prestations avec la Commande, notamment : Prestation exécutée ne correspondant pas à la Prestation commandée ; Prestation manquante ; Prestation insatisfaisante ; pièces détachées non conformes ou défectueuses.
« Règlementation »	a le sens qui lui est attribué à l'article 13.1.
« Réparateur Partenaire »	désigne tout prestataire indépendant qui propose des prestations de réparation de vélos et qui a conclu un accord de partenariat avec ROULEZ JEUNESSE et/ou l'une de ses sociétés affiliées, pour lequel ROULEZ JEUNESSE agit en qualité d'agent.
« Réservation »	désigne toute demande de rendez-vous effectuée par un Client auprès d'un Atelier Indépendant par l'intermédiaire de la Plateforme.

« Service(s) »	désigne les services exécutés par ROULEZ JEUNESSE tels que décrits dans les présentes Conditions Générales et qui sont composés des : (i) services d'accès à la Plateforme aux fins de mise en relation entre le Client et un Réparateur Partenaire ou un Atelier Indépendant ; (ii) services de fourniture de pièces détachées pour vélo nécessaires à la réalisation des Prestations, lorsque le Réparateur Partenaire ne fournit pas ses propres pièces ; (iii) services de transmission des réclamations des Clients aux Réparateurs Partenaires ; (iv) services de collecte de paiement pour le compte des Réparateurs Partenaires.
« Service Client »	a le sens qui lui est attribué à l'article 11.1.

2. MENTIONS LÉGALES

2.1. Les présentes Conditions Générales sont émises par LP Marketplace, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000,00 euros, dont le siège social est situé 12 rue de la Part-Dieu, 69003 Lyon, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 983 814 716, numéro de TVA FR37983814716, pour l'ensemble de ses canaux de vente exploités sous la marque ROULEZ JEUNESSE (« LP Marketplace », « ROULEZ JEUNESSE », « nous », « notre », « nos »).

2.2. Vous pouvez nous contacter par email à bonjour@roulezjeunesse.com, par téléphone au 01 89 70 35 11, ou par courrier au 12 rue de la Part-Dieu, 69003 Lyon.

3. OBJET

3.1. Les Services proposés par ROULEZ JEUNESSE consistent à permettre à tout Client de passer une Commande pour des Prestations sur la Plateforme et à mettre en relation le Client avec un Réparateur Partenaire qui propose les Prestations choisies et se trouve dans le périmètre géographique choisi par le Client. Ils permettent également au Client de réserver un rendez-vous auprès d'un Atelier Indépendant (article 9).

3.2. Pour les Commandes, ROULEZ JEUNESSE agit en qualité d'agent pour le compte du Réparateur Partenaire qui propose les Prestations. Une fois que vous avez passé une Commande et que celle-ci a été acceptée par un Réparateur Partenaire, les Prestations commandées sont exécutées par ce dernier.

3.3. ROULEZ JEUNESSE agit en qualité de prestataire de services pour la fourniture des Services.

4. SERVICES FOURNIS PAR ROULEZ JEUNESSE

ROULEZ JEUNESSE fournit les Services suivants au Client :

4.1. Services d'accès à la Plateforme

ROULEZ JEUNESSE met à la disposition du Client sa Plateforme afin de le mettre en relation avec les Réparateurs Partenaires et les Ateliers Indépendants. Pour les Commandes, le rôle de ROULEZ JEUNESSE est celui d'intermédiaire pour le compte du Réparateur Partenaire.

4.2. Services de fourniture de pièces détachées pour vélo nécessaires à la réalisation des Prestations

Si le Réparateur Partenaire ne souhaite pas fournir ses propres pièces, ROULEZ JEUNESSE met à sa disposition sa base de pièces détachées pour vélos lui permettant de sélectionner les pièces nécessaires à la réalisation des Prestations. Ces pièces sont vendues au Client par ROULEZ JEUNESSE, qui les facture directement, et bénéficient des garanties légales décrites à l'article 14.6. Les pièces que le Réparateur Partenaire fournit lui-même sont vendues et garanties par lui.

4.3. Transmission des réclamations

ROULEZ JEUNESSE reçoit les réclamations des Clients relatives aux Commandes et les transmet au Réparateur Partenaire concerné, seul responsable de la Prestation. ROULEZ JEUNESSE facilite les échanges entre le Client et le Réparateur Partenaire ; elle ne s'engage ni à reprendre ni à remettre en état une Prestation.

4.4. Services de collecte de paiement

4.4.1. ROULEZ JEUNESSE met en place un service de collecte de paiement pour le compte du Réparateur Partenaire. ROULEZ JEUNESSE met à disposition des Clients sur la Plateforme un prestataire tiers de service de paiement, « STRIPE », qui permet de sécuriser le paiement de la Commande.

4.4.2. À ce titre, ROULEZ JEUNESSE agit en qualité d'agent de collecte des paiements réalisés par le Client pour les Commandes passées par l'intermédiaire de la Plateforme auprès du Réparateur Partenaire.

4.5. Disponibilité des Services

4.5.1. L'accès à la Plateforme est possible tous les jours et 24h/24, étant précisé que les Prestations peuvent être commandées uniquement dans les zones géographiques couvertes (liste accessible à l'adresse https://www.roulezjeunesse.com/reparateur-a-domicile).

4.5.2. Si vous habitez en dehors des secteurs géographiques dans lesquels ROULEZ JEUNESSE propose ses Services, la passation de Commande en ligne n'est pas possible et un message vous en informe. Le cas échéant, ROULEZ JEUNESSE vous indique des professionnels présents dans le secteur concerné, notamment dans son annuaire.

5. UTILISATION DES SERVICES

5.1. Utilisation de la Plateforme

5.1.1. La Plateforme ROULEZ JEUNESSE est accessible sur internet et internet mobile ainsi que via l'application ROULEZ JEUNESSE, accessible sur la plupart des appareils mobiles disposant d'une connexion internet et équipés des systèmes d'exploitation Android ou iOS.

5.1.2. Il incombe au Client d'obtenir l'accès au réseau internet nécessaire à l'utilisation de la Plateforme ; les frais de son fournisseur d'accès restent à sa charge. Il incombe également au Client d'utiliser des appareils et systèmes compatibles avec la Plateforme et de procéder aux mises à jour nécessaires.

5.2. Inscription et Compte

5.2.1. Avant de pouvoir passer Commande sur la Plateforme, vous devez vous enregistrer (l'« **Inscription** ») et ouvrir un compte ROULEZ JEUNESSE (le « **Compte** »). Au moment de

l'Inscription, vous devez avoir plus de dix-huit (18) ans et avoir la capacité de contracter.

5.2.2. Lors de votre Inscription, vous fournissez notamment vos nom et prénom, votre numéro de téléphone et votre adresse électronique. Pour effectuer une Commande, vous indiquez au moins un moyen de paiement valide accepté sur la Plateforme (le « **Moyen de Paiement** »). Certaines informations complémentaires, par exemple votre adresse postale, peuvent vous être demandées avant d'utiliser certains Services.

5.2.3. Lors de votre Inscription, il vous est demandé de créer un mot de passe. Vous devez le garder secret et protéger l'accès à votre messagerie et à votre téléphone. Si une autre personne utilise votre Compte avec vos identifiants, vous êtes responsable des Commandes passées par elle, sauf si cet usage résulte d'un manquement de ROULEZ JEUNESSE à son obligation de sécurité.

5.2.4. Le Client peut consulter l'historique de ses Commandes et le Moyen de Paiement enregistré par défaut sur son Compte.

5.2.5. Il appartient au Client de vérifier que l'adresse électronique, l'adresse d'intervention et le numéro de téléphone renseignés sont exacts, afin que ROULEZ JEUNESSE puisse communiquer avec lui et que les Prestations soient exécutées correctement et au bon endroit.

5.3. Fermeture du Compte

5.3.1. Vous pouvez demander la fermeture de votre Compte par email à bonjour@roulezjeunesse.com.

5.3.2. ROULEZ JEUNESSE peut suspendre votre accès à votre Compte, ou le fermer, si elle a des raisons sérieuses de penser que votre Compte a été utilisé par quelqu'un d'autre.

5.3.3. Nous pouvons restreindre temporairement votre accès à la Plateforme en cas de violation de vos obligations prévues aux articles 5, 8, 10 et 12 des Conditions Générales, ou en cas d'usage abusif du Service (par exemple, demandes répétées de remboursements manifestement infondés ou comportement inapproprié envers les Réparateurs Partenaires ou les Ateliers Indépendants). Nous vous en informons préalablement, sauf urgence, et vous pouvez présenter vos observations.

5.3.4. Nous pouvons également fermer votre Compte en cas d'abus répétés. Si nous fermons définitivement votre Compte, nous vous remboursons tout crédit éventuel restant sur votre Compte en créditant votre carte enregistrée ou, à défaut, par virement bancaire.

6. COMMANDES AUPRÈS D'UN RÉPARATEUR PARTENAIRE

6.1. Passation de Commande

6.1.1. Toute Commande via la Plateforme implique les étapes suivantes : indication de l'adresse d'intervention ; sélection de la date et du créneau horaire ; sélection des Prestations souhaitées ; renseignement des détails liés à la Commande ; renseignement des coordonnées du Client (prénom, nom, courriel, téléphone) ; renseignement d'un Moyen de Paiement ; et, le cas échéant, d'un Code Promo.

6.1.2. Les informations contractuelles sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la Commande par le Client.

6.1.3. ROULEZ JEUNESSE se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute Commande pour des motifs légitimes, notamment en cas de litige avec le Client sur le paiement d'une

Commande antérieure, de paiement ou de tentative de paiement frauduleux, ou de demande anormale du Client.

6.1.4. L'enregistrement d'une Commande sur la Plateforme est réalisé lorsque le Client valide sa Commande. Sous le bouton de validation figure la mention suivante, avec un lien vers les présentes Conditions Générales : « En confirmant, j'accepte les conditions générales et je demande que la réparation ait lieu avant la fin du délai de rétractation. Je reconnais perdre ce droit une fois la réparation entièrement effectuée. » La validation de la Commande vaut acceptation des Conditions Générales et vaut demande et reconnaissance au sens des articles 6.7.3 et 6.7.5.

6.1.5. Le Client peut vérifier le détail de sa Commande et son prix total, et corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer son acceptation. Le prix total peut être modifié selon les Prestations effectivement réalisées, après acceptation par le Client (article 8.2).

6.1.6. En passant une Commande sur la Plateforme, vous agissez pour votre seul compte.

6.2. Acceptation de la Commande par un Réparateur Partenaire

6.2.1. Pour chaque Commande reçue, ROULEZ JEUNESSE propose la Commande à un ou plusieurs Réparateurs Partenaires en fonction de la zone et de l'adresse d'intervention, des compétences nécessaires à la réalisation des Prestations et des disponibilités du Client. Le Client est informé par SMS et/ou par email que sa Commande a été soumise à un ou plusieurs Réparateurs Partenaires.

6.2.2. Chaque Réparateur Partenaire demeure libre d'accepter ou de refuser la Commande.

6.3. Validation de la Commande

6.3.1. Une Commande n'est considérée comme validée que si un Réparateur Partenaire l'a acceptée. La validation est notifiée au Client par SMS et/ou par email (le « **Courriel de Confirmation** »).

6.3.2. La Commande validée ne devient définitive qu'après validation de l'autorisation de prélèvement (la « **Commande Définitive** »).

6.3.3. Une fois la Commande Définitive, vous êtes informé à chaque étape de son exécution.

6.3.4. Le contrat pour la réalisation des Prestations prévues dans la Commande est conclu entre vous et le Réparateur Partenaire, professionnel indépendant. Son identité (nom ou dénomination, numéro SIREN) figure sur la facture établie en son nom et pour son compte (article 8.3.2).

6.3.5. En cas de problème avec l'exécution des Prestations, contactez immédiatement notre Service Client (article 11).

6.4. Disponibilité des Prestations

Toutes les Prestations sont proposées sous réserve de leur disponibilité. Le Réparateur Partenaire peut proposer une solution de remplacement pour une Prestation qui ne peut être fournie ; elle n'est réalisée qu'avec votre accord.

6.5. Modification ou annulation de Commande

6.5.1. Une Commande Définitive peut être annulée sans frais par le Client jusqu'à six (6) heures avant la date et l'heure prévues pour l'intervention.

6.5.2. Si le Client ne se présente pas au rendez-vous, ou s'il annule moins de six (6) heures avant l'intervention après l'expiration de son délai de rétractation, une somme de cinq euros (5 €) est due à ROULEZ JEUNESSE et débitée sur son Moyen de Paiement pour couvrir les frais de service engendrés par la Commande, sauf Cas de Force Majeure. L'exercice du droit de rétractation (article 6.7) n'entraîne aucun frais autre que ceux prévus à l'article 6.7.4.

6.6. Traitement de la Commande par le Réparateur Partenaire

6.6.1. Les délais de réalisation dépendent du Réparateur Partenaire et du créneau que vous avez choisi.

6.6.2. Si le Réparateur Partenaire ne se présente pas, se présente en retard ou annule l'intervention, ROULEZ JEUNESSE vous en informe dès qu'elle en a connaissance et vous propose un autre créneau ou un autre Réparateur Partenaire ; si aucune solution ne vous convient, la Commande est annulée et toute somme débitée vous est intégralement remboursée. Ce manquement est celui du Réparateur Partenaire, qui en répond à votre égard.

6.6.3. Nous veillons à la bonne exécution des Prestations par nos Réparateurs Partenaires. Vous pouvez nous adresser vos commentaires à leur sujet par email ou depuis la Plateforme.

6.7. Droit de rétractation

6.7.1. Conformément aux articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de **quatorze (14) jours** à compter de la conclusion du contrat pour se rétracter, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus à l'article 6.7.4.

6.7.2. Pour exercer ce droit, le Client informe ROULEZ JEUNESSE de sa décision avant l'expiration du délai, au moyen du formulaire type reproduit ci-dessous ou par toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté adressée à bonjour@roulezjeunesse.com ou au 12 rue de la Part-Dieu, 69003 Lyon. ROULEZ JEUNESSE lui adresse sans délai un accusé de réception sur un support durable.

6.7.3. En validant sa Commande dans les conditions de l'article 6.1.4, le Client demande expressément que la Prestation soit exécutée avant la fin du délai de rétractation.

6.7.4. Si le Client se rétracte après le début de l'exécution d'une Prestation qu'il a expressément demandée, il paie un montant proportionnel à ce qui lui a été fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter (article L. 221-25 du Code de la consommation).

6.7.5. Le Client ne peut plus exercer son droit de rétractation une fois la Prestation pleinement exécutée avant la fin du délai de rétractation, lorsque son exécution a commencé après son accord préalable exprès et qu'il a reconnu perdre son droit de rétractation (article L. 221-28, 1° du Code de la consommation). Cet accord et cette reconnaissance sont recueillis au moment de la Commande, dans les conditions de l'article 6.1.4.

6.7.6. En cas de rétractation, ROULEZ JEUNESSE rembourse les sommes versées, déduction faite le cas échéant du montant prévu à l'article 6.7.4, au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la réception de la décision du Client, par le même Moyen de Paiement.

MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

À l'attention de LP Marketplace — Roulez Jeunesse, 12 rue de la Part-Dieu, 69003 Lyon, bonjour@roulezjeunesse.com :

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.

7. FOURNITURE DES PRESTATIONS

7.1. Les Prestations commandées sont fournies selon les modalités suivantes : rencontre avec le Réparateur Partenaire sur le lieu de rendez-vous ; remise du vélo au Réparateur Partenaire ; diagnostic pour confirmer la nature du problème et la prise en charge sur place ; acceptation par le Client des Prestations à réaliser ; réalisation de la Prestation ; restitution du vélo ; facturation par ROULEZ JEUNESSE et encaissement du paiement. Ce déroulé est adapté en fonction du diagnostic.

7.2. ROULEZ JEUNESSE s'engage à faire ses meilleurs efforts pour que le Réparateur Partenaire fournisse les Prestations commandées, dans le cadre d'une obligation de moyens et selon les modalités ci-dessus.

7.3. Le Réparateur Partenaire exécute les Prestations en toute indépendance, sans subordination à ROULEZ JEUNESSE, et en répond seul à l'égard du Client, notamment : du diagnostic et des Prestations qu'il propose ; de la qualité et de la conformité de la réparation ; de la pose des pièces, qu'elles soient vendues par ROULEZ JEUNESSE ou par lui ; des dommages qu'il cause au vélo, aux biens ou aux personnes à l'occasion de son intervention. En cas de dommage, ROULEZ JEUNESSE communique au Client les coordonnées du Réparateur Partenaire concerné.

7.4. Si les Prestations commandées n'ont pas été fournies dans un délai de trois (3) jours après la date de réservation acceptée par le Réparateur Partenaire, pour toute autre cause qu'un Cas de Force Majeure ou le fait du Client, le contrat peut être résolu à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L. 216-2, L. 216-3 et L. 241-4 du Code de la consommation. Dans cette hypothèse, aucune somme n'est débitée au Client.

7.5. Le Client et le Réparateur Partenaire peuvent convenir d'un commun accord de modifier une Commande avant la date prévue. La Prestation peut avoir lieu en tout autre lieu désigné par le Client, sous réserve de l'accord explicite du Réparateur Partenaire et que le lieu permette son accueil et sa sécurité.

7.6. En cas de demande particulière du Client concernant les conditions de fourniture des Prestations, acceptée par écrit par le Réparateur Partenaire, les coûts liés font l'objet d'une facturation complémentaire, annoncée au Client avant exécution.

7.7. Le Client est invité à signaler toute anomalie dès la restitution du vélo, ou au plus tôt après sa découverte, auprès du Service Client, avec tout élément utile (photos, description). Ce signalement facilite le traitement de sa Réclamation ; il ne limite en rien les garanties légales dont il bénéficie (article 14.6).

8. PRIX, PAIEMENT ET CODES PROMO

8.1. Prix

8.1.1. Les Prestations sont fournies aux tarifs indicatifs en vigueur sur la Plateforme lors de l'enregistrement de la Commande.

8.1.2. Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises.

8.1.3. Le Montant de la Commande est indicatif et peut différer du Montant Final en fonction des Prestations effectivement réalisées et des pièces détachées utilisées, acceptées par le Client.

8.1.4. Le Montant Final correspond au montant total dû au titre des Services et des Prestations : déplacement, main d'œuvre, frais de service de la Plateforme et, le cas échéant, pièces détachées.

8.1.5. Les tarifs tiennent compte des éventuelles réductions consenties par ROULEZ JEUNESSE dans les conditions précisées sur la Plateforme.

8.2. Modification du prix

8.2.1. Le tarif annoncé lors de la Commande peut évoluer en fonction des Prestations suggérées par le Réparateur Partenaire **et acceptées par le Client avant toute intervention**. Aucune Prestation supplémentaire n'est réalisée ni facturée sans cet accord.

8.3. Paiement du prix

8.3.1. Une fois la Commande Définitive, le Moyen de Paiement du Client reçoit une autorisation de débit et le montant est réservé.

8.3.2. À l'issue des Prestations, une facture électronique est établie par ROULEZ JEUNESSE au nom et pour le compte du Réparateur Partenaire ayant réalisé les Prestations.

8.3.3. Le prix est payable comptant, en totalité, au jour de la réalisation des Prestations, sous réserve des modifications de prix acceptées par le Client conformément à l'article 8.2.

8.3.4. Le paiement se fait au moyen d'un Moyen de Paiement via la plateforme de paiement « STRIPE ».

8.3.5. Le paiement est effectué à ROULEZ JEUNESSE agissant pour le compte du Réparateur Partenaire, qui l'a autorisée à accepter des paiements en son nom.

8.3.6. L'obligation de paiement du Client n'est remplie qu'après encaissement effectif de l'intégralité des sommes dues.

8.3.7. En cas d'utilisation frauduleuse de sa carte, le Client peut en demander l'annulation du paiement et la restitution des sommes correspondantes, dans les conditions prévues par le Code monétaire et financier.

8.3.8. Selon les conditions de débit applicables, le débit effectif peut ne pas être immédiat.

8.3.9. Si nous ne pouvons pas débiter le Moyen de Paiement indiqué, nous vous en informons par écrit et pouvons suspendre votre accès à la Plateforme jusqu'au paiement. Vous pouvez nous contacter pour mettre à jour vos informations de paiement ou présenter vos observations ; nous rétablissons l'accès dès le paiement effectué ou si le défaut de paiement résulte d'un Cas de Force Majeure.

8.4. Codes Promo

8.4.1. ROULEZ JEUNESSE peut créer des codes promotionnels (les « **Codes Promo** ») donnant droit à un crédit de compte ou à d'autres avantages, selon des conditions précisées pour chacun. Les Codes Promo : (i) ne peuvent être dupliqués, vendus, transférés ou rendus publics sauf autorisation de ROULEZ JEUNESSE ; (ii) peuvent être désactivés à l'issue de leur période de validité ; (iii) ne sont utilisables que conformément à leurs conditions ; (iv) ne sont pas échangeables contre des espèces ; (v) peuvent expirer avant d'être utilisés.

8.4.2. ROULEZ JEUNESSE peut refuser l'avantage d'un Code Promo utilisé de façon frauduleuse, illégale ou contraire à ses conditions.

9. RÉSERVATION AUPRÈS D'UN ATELIER INDÉPENDANT

9.1. **Qui est votre interlocuteur.** La Plateforme présente, notamment dans son annuaire, des Ateliers Indépendants : ce sont des **professionnels**, qui ne sont pas des Réparateurs Partenaires. Lorsque vous réservez auprès d'un Atelier Indépendant, **le contrat de réparation est conclu directement entre vous et l'Atelier Indépendant**, qui fixe ses prix, réalise la prestation, vous facture et encaisse le paiement. ROULEZ JEUNESSE n'agit ni comme agent ni comme encaisseur pour son compte, et les articles 6 à 8 ne s'appliquent pas à ces Réservations.

9.2. **Le rôle de ROULEZ JEUNESSE.** ROULEZ JEUNESSE transmet votre Réservation à l'Atelier Indépendant et vous en informe. Elle s'engage sur la bonne transmission de votre Réservation, pas sur l'exécution de la prestation, dont l'Atelier Indépendant est seul responsable. Les prix et informations affichés sur la fiche d'un Atelier Indépendant sont fournis par celui-ci.

9.3. **Annuler ou modifier.** Vous pouvez annuler ou modifier une Réservation selon les modalités indiquées lors de la Réservation et dans les messages de confirmation. Vos droits de consommateur, notamment le droit de rétractation et les garanties légales, s'exercent auprès de l'Atelier Indépendant.

9.4. **En cas de litige**, adressez-vous d'abord à l'Atelier Indépendant. Il vous indique le médiateur de la consommation dont il relève. Vous pouvez aussi signaler une difficulté à ROULEZ JEUNESSE à bonjour@roulezjeunesse.com.

9.5. **Classement des fiches.** Dans l'annuaire, les fiches des Ateliers Indépendants sont présentées par groupes : d'abord les ateliers dont la réservation est confirmée immédiatement, puis ceux qui sont réservables en ligne, puis les autres. À l'intérieur de chaque groupe, elles sont classées selon le critère choisi par le visiteur : note moyenne des avis Google (critère par défaut), nombre d'avis Google, ou ordre alphabétique. Les Ateliers Indépendants réservables en ligne sont ceux qui utilisent le logiciel Roulez Jeunesse Pro, fourni par ROULEZ JEUNESSE : ce lien contractuel influence donc leur classement. Aucun Atelier Indépendant ne rémunère ROULEZ JEUNESSE pour être mieux classé.

10. OBLIGATIONS DU CLIENT

10.1. Lorsque vous utilisez la Plateforme, vous respectez la législation applicable et n'utilisez la Plateforme qu'à des fins licites et conformes à sa destination. Vous ne devez pas en faire un mauvais usage ni tenter de commettre un acte frauduleux.

10.2. Vous fournissez des informations exactes et complètes lors de la création de votre Compte et de l'utilisation de la Plateforme.

10.3. Votre Compte est personnel. Il ne peut être ni loué ni partagé, sauf autorisation de ROULEZ JEUNESSE. Vous ne pouvez pas enregistrer plus d'un compte sans notre accord ; vous ne pouvez pas autoriser des tiers à utiliser votre Compte ni le leur transférer ; vous veillez à l'exactitude des informations de votre Compte ; vous ne divulguez pas vos identifiants ; vous nous informez immédiatement si vous pensez qu'un tiers les connaît ou utilise votre Compte.

10.4. Vous êtes responsable du paiement des sommes dues au titre des Commandes passées depuis votre Compte, sauf si l'accès à votre Compte résulte d'un Cas de Force Majeure, du fait d'un tiers présentant les caractéristiques d'un Cas de Force Majeure (par exemple un piratage) ou d'un manquement de ROULEZ JEUNESSE à son obligation de sécurité. En cas de vol de votre carte ou de vos informations bancaires, prévenez immédiatement votre banque.

10.5. Vous ne devez pas, dans votre utilisation de la Plateforme, causer de nuisances ou de dommages à ROULEZ JEUNESSE, aux Réparateurs Partenaires, aux Ateliers Indépendants ou à toute autre personne.

11. SERVICE CLIENT

11.1. Généralités

Le service client ROULEZ JEUNESSE (le « **Service Client** ») met en œuvre toute action raisonnable afin de satisfaire les Clients. Il est joignable par email à bonjour@roulezjeunesse.com, par téléphone au 01 89 70 35 11 et par courrier au 12 rue de la Part-Dieu, 69003 Lyon.

11.2. Information sur les Commandes en cours

En cas de retard ou pour toute question relative à votre Commande, contactez le Service Client, qui se rapproche du Réparateur Partenaire.

11.3. Réclamation

11.3.1. En cas de Réclamation concernant une Commande ou une Prestation, contactez le Service Client à bonjour@roulezjeunesse.com.

11.3.2. ROULEZ JEUNESSE transmet la Réclamation au Réparateur Partenaire concerné et facilite les échanges. La réponse à la Réclamation et, le cas échéant, la reprise de la Prestation relèvent du Réparateur Partenaire. Une Réclamation portant sur une pièce vendue par ROULEZ JEUNESSE est traitée par ROULEZ JEUNESSE au titre de l'article 14.6. Ces démarches ne privent le Client d'aucun de ses droits légaux.

12. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

12.1. ROULEZ JEUNESSE vous accorde une licence personnelle, non exclusive, non transférable et révocable, pour installer et utiliser la Plateforme sur votre appareil, pour votre

seul usage. Tous les droits non expressément accordés sont réservés par ROULEZ JEUNESSE et ses concédants.

12.2. Vous ne pouvez pas (ni permettre à quiconque de) : (a) concéder une licence, copier, modifier, distribuer, vendre ou louer une partie de la Plateforme ; (b) faire de l'ingénierie inverse ou tenter d'extraire son code source ; (c) lancer un programme ou un script visant à extraire des données de la Plateforme ; (d) utiliser les éléments protégés de ROULEZ JEUNESSE dans un autre but que l'utilisation de la Plateforme ; (e) créer ou enregistrer des URL, noms de domaine, noms d'applications ou profils de réseaux sociaux reprenant ou imitant la dénomination, la marque ou le logo de ROULEZ JEUNESSE ; (f) utiliser ces éléments comme image de profil ; (g) acheter des mots-clés contenant ces éléments.

13. DONNÉES PERSONNELLES

13.1. Les données à caractère personnel fournies par le Client sont traitées conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés » (la « **Règlementation** »).

13.2. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement et de portabilité, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de ses données après son décès. Il les exerce par email à privacy@roulezjeunesse.com ou par courrier à LP Marketplace — Roulez Jeunesse, Pôle confidentialité, 12 rue de la Part-Dieu, 69003 Lyon.

13.3. Pour plus d'informations, le Client est invité à consulter la Politique de confidentialité : https://www.roulezjeunesse.com/static/PolitiqueDeConfidentialite.pdf.

13.4. Le Client peut introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

14. RESPONSABILITÉ ET GARANTIES

14.1. Responsabilité de ROULEZ JEUNESSE

14.1.1. ROULEZ JEUNESSE est responsable de la bonne exécution des Services qu'elle fournit elle-même (accès à la Plateforme, transmission des Commandes et Réservations, collecte des paiements, fourniture des pièces détachées qu'elle vend, transmission des réclamations), conformément au droit applicable.

14.1.2. Le contrat de réparation est conclu entre vous et le Réparateur Partenaire ou l'Atelier Indépendant, professionnels indépendants qui répondent seuls de l'exécution de leurs prestations (articles 7.3 et 9).

14.2. Information disponible sur la Plateforme

ROULEZ JEUNESSE fait ses meilleurs efforts pour fournir une information exacte et à jour. Une partie de cette information, notamment sur les fiches des Ateliers Indépendants, est fournie par les professionnels eux-mêmes ; ROULEZ JEUNESSE corrige toute erreur qui lui est signalée.

14.3. Rôle d'intermédiaire

ROULEZ JEUNESSE agit en qualité d'intermédiaire entre le Client et le Réparateur Partenaire ou l'Atelier Indépendant. En cas de Réclamation concernant une Prestation, contactez le Service Client (article 11).

14.4. Force majeure

14.4.1. ROULEZ JEUNESSE n'est pas responsable de l'inexécution de ses obligations résultant d'un événement constituant un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil (le « **Cas de Force Majeure** »).

14.4.2. En cas de survenance d'un Cas de Force Majeure, nous vous prévenons immédiatement. L'exécution des obligations est suspendue pendant la durée de l'événement, puis reprend dans un délai raisonnable.

14.5. Usage professionnel

La Plateforme et les Services sont réservés aux consommateurs. ROULEZ JEUNESSE n'est pas responsable des pertes d'exploitation ou de chiffre d'affaires d'une personne qui les utiliserait à des fins professionnelles en méconnaissance des présentes.

14.6. Garanties légales sur les pièces détachées vendues par ROULEZ JEUNESSE

ROULEZ JEUNESSE garantit le Client, sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité et tout vice caché **des pièces détachées qu'elle vend**, dans les conditions ci-dessous. Un défaut résultant de la **pose** de la pièce relève du Réparateur Partenaire qui l'a installée (article 7.3), et une pièce fournie par le Réparateur Partenaire est garantie par lui.

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;

4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

Pour faire valoir ces garanties, le Client contacte le Service Client (article 11).

15. DROIT APPLICABLE — LITIGES

15.1. Les présentes Conditions Générales sont régies par le droit français.

15.2. En cas de litige ou de réclamation, le Client s'adresse d'abord au Service Client (bonjour@roulezjeunesse.com) afin de trouver une solution amiable.

15.3. À défaut de solution amiable, le Client peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation dont relève ROULEZ JEUNESSE : **CM2C** (Centre de la médiation de la consommation de conciliateurs de justice), 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris, https://www.cm2c.net. Le Client peut le saisir en ligne sur ce site, par courrier à cette adresse, ou par email à declarer-un-litige@cm2c.net.

15.4. Le recours à la médiation n'est possible que si le Client a préalablement tenté de résoudre le litige directement auprès de ROULEZ JEUNESSE par une réclamation écrite, et que le litige n'a pas été examiné par un autre médiateur ou par un tribunal. La demande de médiation doit être introduite dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite.

15.5. Le Client peut également saisir la juridiction compétente selon les règles de droit commun.